Zeitschrift: Cahiers du Musée gruérien

Herausgeber: Société des Amis du Musée gruérien

Band: 10 (2015)

Artikel: Architecture et intérieurs : l'espace imaginaire des bringues

Autor: Lauper, Aloys

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1048062

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Historien de l'art, né à Fribourg en 1962, **Aloys Lauper** est chef de service adjoint au Service des biens culturels du canton de Fribourg, responsable de la section recensement et documentation du patrimoine, après avoir enseigné l'histoire et la critique d'architecture à l'Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg.

Architecture et intérieurs

L'espace imaginaire des bringues

A l'auberge isolée, à la taverne mal famée, au bouchon rustique, au cabaret parfois littéraire souvent débridé, à la pinte accueillante, au bistrot populaire ou au café autrefois enfumé: autant d'enseignes, autant d'espaces imaginaires plus ou moins convenables mais toujours familiers. L'architecture de ces mètres carrés de liberté surveillée, dilatés par l'ivresse, tient dans le détail des parcours, des distances, des dispositions, des transparences, des accrochages et des matériaux, au croisement des habitués, des invités et des étrangers de passage. La vieille auberge gruérienne est au pittoresque ce que le Moléson est au sublime: un lieu commun du romantisme. D'autant qu'elle offre au voyageur un privilège rare, l'accès aux intérieurs, une plongée dans l'intimité du village ou dans le secret des conversations où l'on parle fort pour ne rien dire. Les tenanciers l'ont vite perçu, soignant la mise en scène du lieu comme un espace de représentation de la vie locale dévoilant tout à la fois ses valeurs et son cadre de vie. La salle du bistrot idéal évoque le pèhlyo, un second chez soi pour les habitués assis à la table du patron, un intérieur typique enfin dévoilé pour les voyageurs en quête d'authenticité. L'Esprit Lounge n'est que le dernier avatar de ce procédé illusionniste d'identification.

Avant d'être des immeubles, les auberges et les pintes furent des lieux associés à des bâtiments de fonctions diverses, et qui rapportaient gros. En 1601 déjà, Leurs Excellences de Fribourg se désolent « que ce sont maintenant les professions d'aubergiste et de pintier qui sont les plus lucratives, et qu'il est arrivé qu'un seul aubergiste a vendu en une seule année pour trois mille écus bons de vin!» 1. Obtenir une enseigne « d'auberge privilégiée à pied et à cheval » ou même une patente pour « vendre du vin à pot et à pinte », c'est gagner un monopole lucratif et un rendement assuré sur son bâtiment. Les villes, les communes et les paroisses sollicitent donc une patente d'auberge avec leur permis de construire. Après avoir acquis en 1578 les bâtiments de feu Jean-Jacques Marsens pour y établir sa Maison-de-Ville à la fin de l'année 1584, la ville de Bulle ouvre ainsi une auberge à l'enseigne du Bœuf.

AEF, Chemise du Conseil d'Etat, séance du 13.10.1889, «Extraits chronologiques concernant les auberges, cabarets, tavernes, pintes de la ville et canton de Fribourg».



Maison du lieutenant de justice Antoine Jordan à Montbovon, construite en 1725, abritant sa demeure, l'Auberge de la Croix-Blanche au rez-de-chaussée et la salle de justice de Montbovon. (SBC, Frédéric Arnaud)

Les riches bourgeois des villes, les abbayes, les notables, les artisans et les marchands sollicitent également une marque ou une enseigne pour les maisons qu'ils font construire à grands frais. En 1725, Antoine Jordan, lieutenant de justice, et son épouse Marguerite née Grangier, font construire une magnifique maison à Montbovon. Au fronton, le maître d'ouvrage se présente comme « l'architecte » 2 de cette bâtisse qu'il a voulu sur le modèle des maisons en bois typiques de sa région et du pays de Gessenay. Elle se situait alors sur l'ancienne route qui menait au Pays-d'Enhaut par le défilé de la Tine et aux rives du Léman par Allières et le col de Jaman. Elle bordait donc la route du fromage, à une époque où les caravanes évitaient encore le grand chemin en mauvais état passant par Châtel-Saint-Denis. Le maître d'ouvrage y attacha donc une enseigne d'auberge et obtint de Leurs Excellences de Fribourg un privilège exclusif sur « son grand Logis public de la Croix »³ et la suppression de toutes les pintes sur le territoire de la commune. Outre l'auberge, le bâtiment devait également abriter la cour de justice présidée par Antoine Jordan, faisant de sa belle demeure une véritable maison communale.

En novembre 1620, le gouvernement avait décidé de limiter le nombre d'auberges dans le canton et de retirer aux cabaretiers la permission d'héberger quiconque. Seules 21 auberges «privilégiées» furent maintenues sur le territoire actuel de la Gruyère⁴. La mesure, touchant à la liberté de commerce, fut mal reçue et sans doute mal

^{2 «}CE BATIMENT A ÉTÉ CONPRI (dans le sens de conçu ou imaginé) ET FAIT BATI PAR ANTHOINE JORDAN LIEV-TENANT DE MONBOVON ET MAR-GUERITE NEE GRANGE SA FA[mme]».

³ AEF, RM 276, p. 307 (24.03.1725).

Voir l'article de Leonardo Broillet : «Les auberges en Gruyère au XVII^e siècle ».

appliquée comme en témoignent diverses mentions d'archives. En 1659 par exemple, on confirma le droit d'auberge attaché à une maison que Pierre Emaulaz avait achetée à Avry-devant-Pont et qu'il avait agrandie et réparée « dans l'espérance que dite hottelerie aurait toujours son cours ». Or cette auberge ne figurait pas dans la liste des établissements publics maintenus en 1620. Au siècle suivant, on relâcha la bride et le nombre d'auberges privilégiées et de pintes ne cessèrent d'augmenter. Elles avaient triplé jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Les privilèges acquis ne furent pas remis en cause par le renouvellement des patentes de 1799-1800. La liste des propriétaires d'auberges (66) et de pintes (20) prouve une fois encore l'intérêt économique de ce privilège⁵. On y trouve des notables locaux, des magistrats, des fonctionnaires et même un curé. Claude Orfat, propriétaire d'une pinte à Corbières, est greffier et notaire à Farvagny. Un autre notaire, Jean-Louis Jacqueroud, possède la pinte de Broc. Jean-Claude Brodard, propriétaire de l'Auberge des Deux-Clefs à La Roche, est syndic du lieu. Son homologue, l'ancien gouverneur de Gruyères Pierre-François Murith possède les auberges de la Croix-Blanche à Gruyères et à Epagny. Celle d'Albeuve appartient à Simon Petite, «agent national» de la commune chargé de la Direction des orphelins. La pinte de Villars-sous-Mont est aux mains de l'homme politique Charles Thorin⁶. Le curé de Corbières, Jean-Antoine Dematraz⁷ tire aussi profit de la location de son Auberge de la Grue à Broc. On est bien loin de l'image du pintier-paysan!

Qui dit monopole sous-entend également transfert et migration d'enseignes d'un bâtiment à un autre, parfois même de village en village. Après l'incendie de Bulle, plusieurs enseignes déménagèrent, comme le Lion-d'Or ou Les Trois-Couronnes déplacée aux Halles sur demande du Conseil communal. Grand roque à Neirivue en 1921 quand l'auberge du Lion-d'Or est aménagée dans le bâtiment d'école de 1905, obligeant les élèves à traverser la route pour s'installer dans l'ancien Hôtel du Lion-d'Or, construit en 1905 également, sur les plans d'Isaac Fraisse⁸. Dans ce jeu de rocades, des maisons ont perdu leur enseigne, comme celle construite en 1812 par le négociant Louis Zurich dans son village de Lessoc et qui abrita une auberge entre 1864 et 1905⁹. La fonction se lit donc moins dans les élévations que dans les détails et l'aménagement. L'ancienne pinte ou

Sur la base des cadastres du feu, Jean-Pierre Anderegg a compté 57 auberges et pintes en Gruyère en 1854, un petit quart construites en bois (ANDEREGG, Jean-Pierre: La maison paysanne fribourgeoise, t. 2, Bâle, 1987, p. 406).

Sénateur, membre de la Diète cantonale et de la chambre administrative sous l'Helvétique, receveur de l'Etat entre 1805 et 1820.

⁷ Egalement botaniste, auteur d'un Essai d'une monographie des rosiers indigènes du canton de Fribourg (1818).

⁸ AEF, Genoud - Cuony XXVI, 314.6.

⁹ Route des Chenevières 6.

la vieille auberge se fondent dans le paysage construit local: *vieux chalet* à Montbovon ou façades en bois sous bôgo pour La Croix-Blanche à Vuadens et à Marsens (1846)¹⁰, l'Auberge de la Croix-de-Fer aux Allières ou le Café de l'Union à Sorens. A Hauteville, la ferme de Jean Passaplan, construite dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle puis agrandie vers l'est entre 1838 et 1844 pour y annexer l'auberge du Lion-d'Or, est un bon exemple d'ancienne maison paysanne¹¹. Avant son incendie en 1917, l'Auberge de la Croix-Blanche à La Roche se confondait également avec les fermes voisines. L'Auberge de l'Etoile à Charmey et la maison contiguë furent réunies sous un même comble à la Mansart vers 1800 et rien ne permettait de les différencier jusqu'aux travaux de réaménagement de 1836-1841.



L'auberge du Lion-d'Or à Hauteville, annexée entre 1838 et 1844 à la ferme Passaplan. (Coll. Marcel Morel)

Bien situées sur des grand-routes ou des lieux de foires, certaines auberges se démarquaient cependant des maisons du village par leur ampleur, comme l'Auberge de l'Agneau à Grandvillard, malheureusement ravagée par un incendie le 16 septembre 1942¹², ou l'Auberge de la Croix-Blanche à Hauteville¹³. Les établissements campagnards de la fin du XIX^e siècle ne dérogent pas à la règle. Rebâtie en 1889, l'Auberge de la Couronne à Lessoc ressemble aux maisons de l'époque, avec ses encadrements en calcaire à linteau droit. Les maisons de ville occupent une place à part en raison de leur programme plus élaboré et de leur fonction de lieux de pouvoir. L'Hôtel-de-Ville de Broc construit en 1892 évoquait les « carrées » gruériennes du XIX^e siècle. Après l'incendie de Bulle en 1805, l'architecte Charles de Castella isole la nouvelle

- 10 L'ancienne auberge, route des Bugnons 1.
- 11 Route de la Gruyère 46. Une auberge est mentionnée au Ruz depuis 1646 (AEF, Grosse de la Valsainte 16, f° 98 v et 141 v).
- Remplacée par l'actuelle grande salle de l'Hôtel communal du Vanil Noir.
- Dans le canton de Fribourg, on pourrait aussi mentionner l'Auberge du
 Bœuf à Guin (Gasthof zum Ochsen)
 propriété de la paroisse depuis 1672,
 l'Auberge de la Croix-Blanche au
 Mouret (1826-1829), l'Auberge du
 Mouton à Belfaux (1759), l'Auberge
 de l'Ours à Chiètres (1738), l'Auberge
 de l'Etoile à Schmitten (1840) et surtout l'Auberge de la Croix-Blanche à
 Posieux, l'une des plus emblématiques du canton avec sa façade en
 bois sous un large bôgo, disparue
 dans un incendie en 1990.



L'Auberge de l'Agneau à Grandvillard, vers 1938.

© Charles Morel Musée gruérien

Maison-de-Ville en développant les étages et l'élévation et en marquant légèrement le centre par un petit fronton. Les arcades du rez, qui éclairent les salles à boire, reprennent par contre celles des boutiques voisines. La Maison-de-Ville de La Tour-de-Trême faisait écho par son volume à la «grande maison» construite à la fin du XVIII^e siècle par le baron du fromage François-Joseph Apollinaire de Pettolaz. A son emplacement, l'architecte Fernand Dumas construira en 1927 l'Hôtel-de-Ville actuel et sa grande salle¹⁴, dans un pur style régionaliste repris l'année suivante pour la nouvelle Auberge de la Croix-Blanche à Marsens.

Les vieilles pintes et auberges, ces lieux communs de la littérature, vouées aux gémonies par les ligues de vertus et portées aux nues par les ligues pour la beauté et la conservation de la Suisse pittoresque n'ont paradoxalement laissé qu'une mémoire de façade. Elles ne se différenciaient des maisons voisines que par leur enseigne en bois peint puis en fer forgé, parfois par la position du corridor aux deux tiers du logis, séparant la pièce à boire d'une grande salle alors que, dans la maison paysanne, cet axe détache l'étable de l'habitation.

La tradition mise en bière

L'architecture des cafés comme l'architecture scolaire trouve ses fondements dans l'hygiénisme législatif du milieu du XIX^e siècle. La loi du 14 mai 1864¹⁵ prend acte de l'émergence d'une culture des loisirs. Les auberges et les pintes sont désormais concurrencées par les « cafés en

¹⁴ Archives de la Construction moderne, EPFL, Fonds Fernand Dumas, 018.04.0049.

¹⁵ Loi du 24 mai 1864 sur les auberges, cafés, pintes et établissements analogues, les cercles, la fabrication des liqueurs spiritueuses et leur vente en gros et en détail.

boisson», les cafés-billards, les débits de bière, les bains d'été, les hôtels-pensions, les limonadiers-glaciers et autres liquoristes ainsi que les cercles, avec autant de concessions et de taxes. Désormais, «tout plan de reconstruction ou agrandissement d'un établissement existant» doit être soumis au contrôle de l'Etat. Tout bâtiment de ce genre doit avoir une enseigne ou une inscription. La mise à jour de cette loi en 1875 en précise le cadre architectural. Les établissements doivent être situés à bonne et juste distance (40 mètres) de l'école, de l'église et d'un éventuel hôpital. Leurs abords doivent être dégagés pour être surveillés aisément par la police. Leurs salles doivent être «propres, spacieuses, bien aérées, bien éclairées; elles ne doivent être ni dans un sous-sol ni au-dessus du premier étage». Le règlement fixe également les dimensions minimales de la grande salle: 24 m² de surface, 2 m 70 de hauteur, 4 m de longueur pour le petit côté, avec une marge de tolérance pour les petites communes¹⁶.

Avec l'obligation d'éclairer les entrées et les salles dès la nuit tombée, c'est le paysage nocturne de la Gruyère qui change, en particulier à Bulle dès 1893¹⁷. Désormais l'électricité module l'espace du noctambule, jalonné de cafés et de bistrots dont on fait la tournée et où s'invente le nouveau monde de la nuit. La devanture du café s'anime comme une lanterne magique sur le front de rue. Et même si la loi de 1888 oublie ces contraintes architecturales, les cafés et les restaurants s'affranchissent désormais du bâtiment qui les abrite. Avec les trottoirs, les vitrines et les marquises qui prolongent les plafonds sur la rue, s'impose une expérience horizontale de la ville qui rejoint celle du flâneur du dimanche et du lèche-vitrine.

A la même époque, la chope de bière blonde remplace le vin tiré à la pompe ou servi en pinte. Les brasseries industrielles imposent non seulement leur nectar mais également leurs comptoirs à bière réfrigérants, avec zincs, pompes et crédences. Ils fragmentent ainsi l'espace bistrotier, y introduisent une ligne rouge et un espace réservé, derrière le comptoir. La Brasserie du Cardinal investit même dans la pierre. Son architecte en chef Peter Tappolet (1875-1926), de Schaffouse, livre en 1924 les plans d'un café-brasserie à construire à la route de Gruyères à Bulle, un projet finalement abandonné mais typique de l'époque, avec devanture éclairant le café pourvue de lambris et de solives apparentes 18.

Loi et arêté complémentaires de la loi sur les auberges du 14 mai 1864. Loi du 12 mai 1875.

¹⁷ Fondation de la «Société électrique de Bulle».

¹⁸ AVB, fonds de plans non-classés.



L'intérieur du Fribourgeois, à Bulle, en 1913. Les lambris d'origine, encore en place aujourd'hui, sont surmontés d'une fausse galerie avec paysages peints et armailli. Probablement dégradé par la fumée, ce décor a été recouvert depuis. Sous les premières lampes électriques, les clients, uniquement des hommes, boivent leurs bières et leurs trois décis sur des tables à piètement en fonte. Ils sont assis sur des chaises en hêtre cintré à entretoise en x, une particularité de l'entreprise belge L. & H. Cambier Frères qui produisait une des multiples variantes de la fameuse chaise Thonet n°14, conçue en 1859. Le plafond en plâtre aux angles peints a aujourd'hui disparu, condamné par la mode du vieux bois et des plafonds à solives apparentes. Le petit orchestrion des débuts, un Hupfeld Helios, a été remplacé en 1914 par l'actuel Solea de la Fabrique Weber Frères (Waldkirch), avec ses tableaux animés, le pont du Javroz à Charmey et la ville de Gruyères. (Alfred Husser, Musée gruérien MG-22621)

L'étalage du bon temps

L'apparition des vitrines dans les années 1890 est significative. Alors que les marchands, artisans et paysans se rencontraient à l'abri de murs et de rideaux, la société bourgeoise se jauge à la devanture des cafés et sur leurs terrasses, dans un jeu de miroirs où l'on est à la fois regard et objet du regard. Les cafés 1900 font étalage d'un nouveau luxe: le «bon temps», la pause et les vacances. L'espace s'ouvre, se dilate. Sous les hauts plafonds et les nuages de fumée, les élévations architecturées et les jeux de miroirs simulent un nouvel endroit qui s'étire au-delà des vitres. Les pressés zigzaguent entre les attablés dans un théâtre de mœurs improvisé. A Broc par exemple, l'Auberge des Montagnards aménagée dans un bâtiment construit vers 1845 se signalait par ses mangeoires disposées sous un avant-

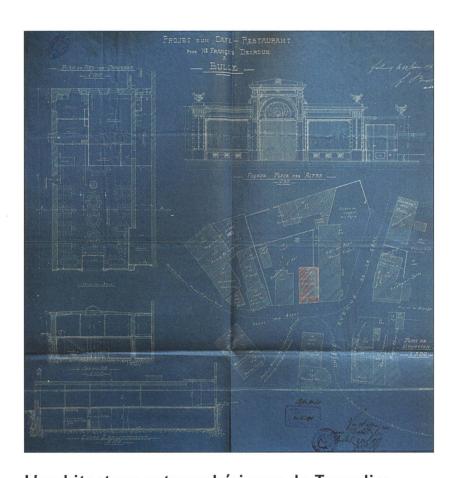


toit contre une longue et banale façade en maçonnerie. Dans les années 1890, on la flanque d'un café-billard d'un seul niveau, ouvert sur la rue avec ses vitrines de part et d'autre de l'entrée. Sa toiture-terrasse offre un belvédère sur la ville de Gruyères et l'Intyamon.

Un nouveau programme architectural est né, dont le meilleur exemple est sans doute Le Fribourgeois à Bulle, aménagé en 1898-1899 par Frédéric Broillet dans le magasin et salon de coiffure «Au Figaro» qu'il avait conçu en 1891 pour François Descroux¹⁹. La nouvelle façade d'un niveau est entièrement vitrée, juste divisée par les chambranles de l'entrée traitée comme un portail. La grande salle était prévue pour 81 clients disposés autour de dix tables appuyées aux lambris des parois et six tables occupant l'espace central. Le buffet-comptoir devait se situer dans l'axe, au fond de la salle et près d'un poêle circulaire. La cuisine et l'office qui communiquait avec les caves en sous-sol par un escalier se situaient à l'arrière, précédant un appartement de trois chambres. L'architecte avait prévu une couverture presque plate avec lanterneau sur la grande salle.

Tradition et modernité: l'ancienne Auberge des Montagnards à Broc, avec ses mangeoires en façade, et le cafébillard construit dans les années 1890, avec sa toiture-terrasse. (Coll. Jean-Félix Dellion)

¹⁹ AEF, Genoud-Cuony II, 78 et AVB, Edilité, plans non classés.



Frédéric Broillet, plans du café-restaurant Le Fribourgeois, à Bulle, 1898. (AEF)

L'architecture «atmosphérique» du Tonnelier

Les horaires cadencés, les repas en cantine, la cafétéria d'entreprise, le café en dosette et la tournée des centres commerciaux le samedi ont eu raison du bistrot ouvert dès l'aube, où l'on venait commencer et finir sa journée de labeur, lieu privilégié de rencontres et «réserve de partenaires »²⁰. Les rares bistrots qui ont survécu à toutes les modes sont en sursis, rattrapés par l'actualité « vintage » et la quête des atmosphères rétro, à l'exemple du Tonnelier à Bulle. En 1780, François Glasson obtient l'autorisation d'installer un cabaret et un four à pain dans la maison de fabrique de tonneaux à fromage qu'il vient d'acheter aux frères Majeux²¹. Détruite par le grand incendie de 1805, la première «Auberge des Tonneliers» est reconstruite en 1806-1812 sur les plans de Charles de Castella²². La nouvelle façade reprend celle des immeubles commerciaux de la Grand-Rue: rez avec baies en arcades surlignées d'un bandeau continu puis deux étages éclairés par des baies à « cintres bullois »²³. La transformation du café commence avec le percement de la vitrine actuelle dessinée en 1898 par Adolphe Fraisse. En 1901, le bâtiment est acquis par

²⁰ DE ALMEIDA, Philippe: «Café, bar, bistrot, brasserie et autres lieux de nuit», in *Ingénieurs et architectes* suisses 1991, cahier 21, p. 339.

²¹ AEF, MC, 1780, f° 44 (24 janvier 1780).

²² BCUF, Ch. de Castella, LE 10, pl. 3, publié in LAUPER, Aloys: «Bâtir sur des cendres», in L'incendie de Bulle en 1805. Ville détruite. Ville reconstruite, Bulle 2005, p. 143.

²³ Linteaux délardés en arc bombé.



le Cercle des Arts et Métiers de Bulle qui en fait son siège et en poursuit les réparations. Sur les lambris en bois qui protègent les murs tout en organisant l'espace, des paysages ouvrent l'horizon. La vue de Gruyères a été épargnée. Elle est signée Joseph Ferrero (1864-1946), un peintre-décorateur genevois réputé, spécialiste des décors d'hôtel et connu pour son travail dans trois pavillons de l'Exposition nationale de 1896 à Genève²⁴.

En 1920, le Cercle vend Le Tonnelier à Alexis Cottier-Charrière. Ses fils y feront d'importants travaux en 1948 avant de le transformer en hôtel entre 1960 et 1963²⁵. L'aménagement actuel du café doit remonter aux années 1960. Il a été réalisé dans un esprit traditionnel sans doute par une entreprise bulloise ou gruérienne. Sas d'entrée en bois, bancs en vis-à-vis dans l'angle, puis coin des habitués avec banc adossé au mur et grande table, tables à quatre pour joueurs de jass avec piètement de fonte, chaises en bois, raccommodées, à pieds boulonnés sur le placet, bar-comptoir dans le fond, jeux de miroirs sur les piliers et les pilastres entre les fenêtres, grandes baies ouvrant sur la terrasse: le cadre du « vieux bistrot » est encore intact. Il y manque certes l'incontournable cagnotte, mais la triade journaux, drapeau et tableau est bien en place. Les quotidiens sont aujourd'hui pliés dans des râteliers en métal mais le banc-présentoir des cannes à journaux est toujours là, près de l'entrée. Pas de tableau des membres ni de machines à sous, relégués dans le corridor, mais le drapeau des «Artilleurs de la Gruyère 1908-1913 » est exposé dans une vitrine au-dessus de la

Le Café du Tonnelier à Bulle, avec la vue de Gruyères peinte par Joseph Ferrero entre 1898 et 1901 et le bancprésentoir aux journaux. (SBC, Frédéric Arnaud)

Pavillons de l'Hôtellerie, de l'Incendie et du Sauvetage et du Club Alpin. Voir EL-WAKIL, Leïla: «Décors et décorateurs à l'Exposition nationale de 1896», in EL-WAKIL, Leïla; VAISSE, Pierre: Genève 1896: regards sur une exposition nationale, Genève, 2000, pp. 119-136 et NARDIN, Anne-Joëlle: Le décorateur Joseph Ferrero, mémoire de licence, Université de Genève, 2004.

Voir les cadastres du feu (AEF, Af 2a, 30, 47, 86, 369, 371, 883 et 373) et *La Gruyère*, 4 mai 1901 et 14 mai 1920.



Le Café du Tonnelier à Bulle, un vieux bistrot 1900 probablement réaménagé au début des années 1960. (SBC, Frédéric Arnaud)

descente de cave. Pour les channes de la Fédération de tir, il faut traverser la rue et entrer dans le Café de la Promenade, *stamm* de la fanfare municipale où vous accueille la grosse basse acquise par l'Harmonie de Bulle en 1870 et offerte à sa marraine, tenancière et gardienne des trophées et des reliques de la Société dans l'ambiance surannée des lambris 1900. On y trouve même la photo de l'abbé Bovet, alternative locale au portrait du général Guisan.

L'espace bistrotier tient dans ces jeux de visions, de lumière, dans ces hauteurs de lambris et de plafonds, dans ces décors bruns de fumée et dans ce mobilier. Mise à part l'Auberge de la Couronne à Lessoc habilement réaménagée avec son four en molasse et ses boiseries Régence, ou la Croix-Blanche au Ruz, c'est bien à Bulle qu'il faut chercher l'atmosphère et l'architecture des vieux bistrots où l'on allait boire la pomme de l'aube, le café dans des verres et les trois décis du dimanche. Ici résonne encore l'écho de vieilles rengaines: «Kan la dzornâ l'è fournête, Ke le chèlà l'è muchi, On fâ 'na kourta chayête, On va bêre trè dèthi. Kan on a pêna ou dzouyo, On vin po l'è partadji tré-ti, A la pinta l'è pâ krouyo, Dè chin kontâ i j'êmi. La demindze du la mècha, On prin on vêro dè byan, E din la foumêre èpècha, On intin montâ chi tsan »²⁶.

²⁶ Chindâ, texte de François-Xavier Brodard (1903-1978), mis en musique par André Brodard, les 2 premiers couplets. Je remercie mon collègue Christian Corredera qui a participé activement à mes recherches aux Archives de l'Etat de Fribourg.



Le Café de la Promenade à Bulle, stamm de l'Harmonie de Bulle. C'est dans cette maison, reconstruite vers 1827 par l'horloger Pierre Glasson que fut ouvert le « Café Collaud » déjà mentionné en 1864. Les parties les plus anciennes de l'aménagement actuel, soit les lambris et la devanture doivent remonter aux années 1900. Sur le parquet fougère, les chaises de bistrot en hêtre sont un grand classique du design helvétique. La «Horgen-Glarus Wirtshausstuhl» conçue en 1918 est en effet toujours produite par la fabrique de meubles Horgenglarus. Cette entreprise suisse avait été fondée en 1880 par l'entrepreneur Emil Baumann, à l'origine également de la Manufacture Baumann à Colombier-Fontaine (Doubs), l'une des fabriques de chaises les plus importantes de France au XX^e siècle, fermée en 2003. (SBC, Frédéric Arnaud)

Bibliographie

VON LIEBENAU, Theodor ▶ SALEM, Gilbert ▶ GILLIARD, Dominique

LAUPER, Aloys

Das Gasthof- und Wirthshauswesen der Schweiz in älterer Zeit, Zurich, 1891. Pintes vaudoises. Un patrimoine en péril, Lausanne, 2005.

«Canton de Fribourg», in Guide artistique de la Suisse 4b, Berne, 2012, pp. 13-393.